

Si vous voulez recevoir cette lettre d'information électronique en anglais, [cliquez ici](#)



Inscrivez-vous ! Conférence CEP sur la recherche de financements

La conférence CEP « Financement, innovation et coopération en probation » aura lieu à Cambridge (Royaume-Uni) du 25 au 27 mars 2009. Les services de probation peuvent solliciter auprès de l'Union européenne et d'autres institutions différents financements de projets sur le développement de capacité, de la pratique, etc. Certains services utilisent régulièrement ces possibilités alors que d'autres les découvrent à peine. La conférence donnera la parole à des experts qui présenteront les bonnes pratiques et les opportunités de financement pour permettre au secteur de la probation de tirer pleinement parti des moyens disponibles.



Les inscriptions à la conférence sont ouvertes.

[Lire la suite](#)

Inscrivez-vous ! 6^{ème} Conférence sur la Surveillance électronique en Europe

La prochaine conférence bisannuelle de la CEP sur la Surveillance électronique (SE) sera organisée du 7 au 9 mai 2009 à Egmond aan Zee (Pays-Bas). Puisque de nombreux pays ont aujourd'hui une expérience de plus de dix ans, la SE n'est plus vraiment une « nouveauté ». Elle reste malgré tout l'un des aspects les plus exaltants de la politique pénale. Les services européens de probation peuvent s'apprendre beaucoup mutuellement sur l'utilisation de la SE tout en s'instruisant des développements dans le monde. Des résultats positifs ont déjà été enregistrés mais de plus importants encore sont à venir.

[Les inscriptions à la conférence sont ouvertes.](#)

[Lire la suite](#)



L'UE adopte officiellement la Décision-cadre sur la probation

La Décision-cadre de l'UE concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux jugements et aux décisions de probation aux fins de la surveillance des mesures de probation et des peines de substitution est entrée en vigueur en décembre 2008. Ce texte stipule qu'à partir du 6 décembre 2011, les ressortissants de l'UE pourront purger une peine non privative de liberté dans leur pays d'origine s'ils ont été condamnés dans un autre pays de l'UE. Tous les pays concernés doivent faire le nécessaire pour se conformer aux

ADOPTED UNDER TITLE VI OF THE EU T

COUNCIL FRAMEWORK DECISION 2008/947/JHA

of 27 November 2008

he principle of mutual recognition to judgments and pr
the supervision of probation measures and alternative

ON,

European Union, and in
d Article 34(2)(b) thereof,principle of mutu
established in the
meeting in Tampere
reaffirmed in the
5 November 2004
and justice in
programme of n
adopted for the pu
of mutual recognit
the Council previous

dispositions de la Décision avant cette date limite. Les implications étant nombreuses pour les services de probation, la CEP a souhaité faire le point sur le contenu de la Décision-cadre.

[Lire la suite](#)

Procédure de consultation de l'UE : la CEP travaille à mettre la probation à l'ordre du jour de l'Union

Les parties prenantes peuvent contribuer chaque année à formuler des priorités pour la Direction générale Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne. Si les ministères de la Justice et les principales ONG du domaine expriment les priorités qui sont les leurs pour les années à venir, la Commission pour sa part s'emploie à formuler des politiques européennes. La CEP a participé pour la première fois à cette procédure de consultation l'année dernière, après bien entendu avoir recueilli l'avis de ses membres. Sa principale recommandation a été de formuler une priorité à part entière (prévoyant le financement de projets et d'organisations) relative au travail avec les délinquants.



[Lire la suite](#)

À venir : réunion spéciale d'experts CEP « Panorama des expériences en développement de capacité »

Ces dix dernières années, des changements majeurs du système judiciaire ont réformé la philosophie même des politiques pénales de bien des pays en transition. Plusieurs États d'Europe centrale et orientale ont adopté l'idée des sanctions dans la communauté et instauré leurs propres systèmes et pratiques de probation. Des agences et des experts de nations qui appliquent la justice dans la communauté depuis des décennies ont aidé dans toutes les étapes de ce processus complexe. Pour l'échange d'expériences en matière de développement de capacité, la CEP organise la réunion spéciale d'experts « Panorama des expériences en développement de capacité », du 25 au 27 février 2009 à Sofia (Bulgarie).

[Lire la suite](#)

Récapitulatif : la réunion des Directeurs généraux à Strasbourg

La réunion des 27 et 28 novembre 2008 des Directeurs généraux des services de probation a largement mérité sa qualification « européenne ». Par le lieu tout d'abord,



puisqu'elle a été accueillie au Palais de l'Europe à Strasbourg (France), capitale européenne. Ensuite par son programme, consacré aux principaux thèmes et défis auxquels le secteur de la probation sera confronté en Europe dans les années à venir. « L'atelier de travail sur les prochaines Décisions-cadres de l'UE m'a plus particulièrement ouvert les yeux », reconnaît Annette Esdorf, Directrice générale adjointe du Département pénitentiaire et de probation du ministère danois de la Justice.



[Lire la suite](#)



Présentation officielle de *Probation in Europe*

Le 19 décembre 2008, *Probation in Europe* a été officiellement présenté à Nebahat Albayrak, secrétaire d'État à la Justice, et à Jeppe Balkema, juge à la Cour suprême, qui représentaient respectivement le ministère néerlandais de la Justice et la fondation NRA, institutions dont les financements ont rendu cette publication possible. « À l'heure de l'adoption de la Décision-cadre de l'UE sur le transfert des mesures de probation et des peines de substitution, ce livre tombe à point nommé », a estimé la secrétaire d'État.

[Lire la suite](#)

Actualités diverses

Le secrétariat de la CEP est régulièrement informé par courrier et par e-mail de la tenue d'événements, de publications et de développements dans le domaine de la probation en Europe et ailleurs. Certains de ces contenus étant susceptibles d'intéresser les membres, la CEP a décidé d'en présenter une synthèse. Seront abordés dans cet article des publications récentes, des conférences à venir et des cours d'entraînement dans le domaine de la probation.

[Lire la suite](#)



Visitez notre site web:

www.cep-probation.org

Nous contacter

Postbus 8215
NL-3503 RE, Utrecht, Pays-Bas
info@cep-probation.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information, vous pouvez vous désabonner par info@cep-probation.org

Checked by AVG - www.avg.com

Version: 8.0.233 / Virus Database: 270.10.17/1931 - Release Date: 02/02/09 19:21:00